



PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

DDT - DDETSPP

Actu Agri n°23

87 Mai 2023

Accompagnement des exploitations en agriculture biologique en difficulté

Le secteur de l'agriculture biologique fait face à de grandes difficultés du fait notamment du recul de la consommation des produits issus de l'agriculture biologique (AB). Afin d'accompagner les exploitations en AB risquant une déconversion, un fonds d'urgence de 10 M€ est mis en place par le Ministère de l'agriculture.

Fonds d'urgence Bio : date limite de dépôt des demandes prorogée jusqu'au 25 mai 2023 inclus

Le fonds d'urgence Bio est mis en place pour soutenir les exploitations agricoles en mode de production AB qui sont en difficulté avec un risque de déconversion.

Les producteurs qui souhaitent introduire une demande dans le cadre de ce fonds sont invités à compléter le formulaire de demande prévu à cet effet en Haute-Vienne. Le formulaire de demande et l'attestation « *minimis agricoles* » sont disponibles en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Les-aides-conjoncturelles-et-de-crise/Fonds-d-urgence-BIO-date-limite-de-depot-des-demandes-prorogee-jusqu-au-25-mai-2023-inclus>

N'hésitez pas à apporter, dans le cadre prévu à cet effet dans le formulaire de demande, toute information utile relative à la situation de votre exploitation pour l'étude de votre demande d'aide au titre du fonds d'urgence Bio.

Le formulaire dûment complété et les pièces justificatives sont à retourner à :

**Direction départementale des territoires – DDT – Service économie agricole – Le Pastel –
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217 – 87032 LIMOGES cedex 1.**

L'envoi peut se faire par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mél à :

claudine.pineau@haute-vienne.gouv.fr
christine.st-martin@haute-vienne.gouv.fr

Vous avez besoin d'une précision, la DDT 87 est à votre écoute :

Contactez-nous au 05 19 03 21 31 ou au 05 19 03 21 21



facebook.com/prefet87/



twitter.com/Prefet87



instagram.com/prefet87/